

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : Madame Yves ALFRED REBOUX

LA LUTTE CONTRE LA VIE CHÈRE EN AMÉRIQUE ET EN EUROPE

La Chambre et les Grèves

La Chambre a dès la longue séance des interpellations sur les grèves, dont le débat a occupé quatre heures entières, voté un ordre du jour à la fois précaire et substantiel.

Les groupes de gauche s'étaient mis d'accord sur un libellé commun, étudié, référable. Il varie ce texte assez large pour comprendre les points essentiels, assez précis pour ne prêter à aucun contre-sens, non seulement les groupes de gauche proprement dits ont tenté d'unir leurs suffrages et d'accorder leur pleine confiance au gouvernement de M. Millerand, mais d'autres membres de l'Assemblée qui se tiennent aux intérêts des groupes qui vont y appuyer leur adhésion sans arrière-pensée. Seuls s'en est échappé, encore une fois, entre quelques radicaux, le groupe catholique des socialistes unis.

C'est le bloc national qui se compte sur l'ordre du jour, à dire, avec ironie, un socialiste. L'ironie était inutile. L'évidence apparaissait, le bon sens y confirmait. Si, par bloc national, on entend tous les citoyens qui, dans l'ordre, le travail, le progrès, la justice, la paix, la sécurité sociale, qui n'avaient plus la caricature de l'importance de la vie quotidienne.

Il s'agit de la vie nationale qui se compte sur l'ordre du jour, et non, avec ironie, un socialiste.

L'ironie était inutile. L'évidence apparaissait, le bon sens y confirmait. Si, par bloc national, on entend tous les citoyens qui, dans l'ordre, le travail, le progrès, la justice, la paix, la sécurité sociale, qui n'avaient plus la caricature de l'importance de la vie quotidienne.

Respect de la liberté du travail et des droits syndicaux à l'ordre du jour en faveur de la double sécurité. Peut-on à beaucoup, au cours de cette discussion, invoquer le nom et les paroles de Waldeck-Rousseau, c'est lui qui a dit, une une de ces formules simples et élégantes dont il avait le secret : « Quand on parle de grève, il n'est question que de gens qui ne travaillent pas ; il y a lieu de penser aussi à ceux qui veulent travailler. »

Oui, le droit des ouvriers en grève est égal, mais non pas supérieur à celui des ouvriers qui veulent travailler. Et il n'est pas davantage supérieur, dans son exercice, qu'il soit maintenu, mais maintenu il se prolonge — meurturer pour les ouvriers, meurturer pour le pays — au droit de la nation à continuer sa vie.

Le problème angoissant des grèves, si elles atteignent des amplitudes dans l'espace et dans le temps inconus jusqu'à présent, c'est que, plus elles s'étendent et plus elles durent, et plus elles deviennent bientôt au pays, et aux ouvriers grévistes eux-mêmes, une atmosphère irrespirable.

Arrêtez la circulation des transports, c'est, dans l'état de notre législation encore si imprécise, un droit. Mais, plus ce droit s'éloigne du début de son exercice, et plus cet exercice même, si légal qu'il soit, atteint par ses conséquences imprudentes, les sources profondes de la vie sociale, de la vie culturelle, tout autant que de la vie individuelle.

Le gréviste lui-même a bientôt besoin, même s'il a, par discipline, d'abord refusé de transporter, d'être transporté d'un point à un autre. Il n'arrive pas alors qu'il entre bientôt dans l'intercessité de la vie courante ; il fait ses besoins, et il a trahi de paralysie, d'arrêt sur place les objets, les biens de tout, et il est, comme il est bon pour ce qu'il est, un véritable bûcheron qui a brisé la famille. Voilà pourquoi des fois nécessaires doivent intervenir, respectueuses à la fois des libertés ouvrières et des nécessités sociales.

Souventement, après la grève, il est bien trop tard, lorsque l'ordre revient, pour M. Le Trocqueur, qui s'est rendu ensuite à la sous-préfecture, où il a reçu la population.

de M. Millerand, qu'elle entendait pratiquer, d'accord avec lui, « dans l'ordre et la liberté, une politique de reconstruction nationale et de justice sociale ».

L'une n'existe pas l'autre. L'une complète l'autre. Et seule, la révolution essayée et avortée depuis le 1er mai est à la fois compromise la première sans assurer la seconde : l'exemple symbolique de la Russie en fournit depuis deux ans le témoignage funeste.

INFORMATIONS

LE REGIME DU BLOC

Paris, 23 mai. — On croit savoir que M. Thénard déposerait immédiatement un projet de loi relatif au bloc, stipulant notamment le résidu des biens indépendants pendant trois ans, avec la clause d'application de la loi de 1919, et que le ministre de l'Intérieur ne veulent acheter au prix actuel.

LA SORTIE DES GRÈVES DE TITRE AUTORISÉE

Paris, 23 mai. — L'Official a publié un décret autorisant la sortie des grèves de titres.

REDUCTION DES LEGUMES

Paris, 23 mai. — Le ministre des Travaux publics a déclaré que, par son intervention, les réformes nécessaires dans les réductions pouvoient être faites jusqu'à 20 pour cent sur les légumes, qui n'avaient plus la caractéristique de la spéculation.

UNE AMPLIATION FAISON DE METTRE FIN À LA CRÉATION DES TRANSPORTS

Paris, 23 mai. — On avance que la Sénat général va décliner une organisation méthodique pratiquée par les voies de la vie quotidienne.

Le ministre des Travaux publics a déclaré que, dans l'ordre, le travail, le progrès, la justice, la paix, que lui a conquise dans le monde l'héroïsme de nos enfants, respecteraient aux entreprises de dissolution nationale, qui, hier encore, le bloc national a fait front contre la révolution.

Respect de la liberté du travail et des droits syndicaux à l'ordre du jour en faveur de la double sécurité. Peut-on à beaucoup, au cours de cette discussion, invoquer le nom et les paroles de Waldeck-Rousseau, c'est lui qui a dit, une une de ces formules simples et élégantes dont il avait le secret : « Quand on parle de grève, il n'est question que de gens qui ne travaillent pas ; il y a lieu de penser aussi à ceux qui veulent travailler. »

Oui, le droit des ouvriers en grève est égal, mais non pas supérieur à celui des ouvriers qui veulent travailler. Et il n'est pas davantage supérieur, dans son exercice, qu'il soit maintenu, mais maintenu il se prolonge — meurturer pour les ouvriers, meurturer pour le pays — au droit de la nation à continuer sa vie.

Le problème angoissant des grèves, si elles atteignent des amplitudes dans l'espace et dans le temps inconus jusqu'à présent, c'est que, plus elles s'étendent et plus elles durent, et plus elles deviennent bientôt au pays, et aux ouvriers grévistes eux-mêmes, une atmosphère irrespirable.

Arrêtez la circulation des transports, c'est, dans l'état de notre législation encore si imprécise, un droit. Mais, plus ce droit s'éloigne du début de son exercice, et plus cet exercice même, si légal qu'il soit, atteint par ses conséquences imprudentes, les sources profondes de la vie sociale, de la vie culturelle, tout autant que de la vie individuelle.

Le gréviste lui-même a bientôt besoin, même s'il a, par discipline, d'abord refusé de transporter, d'être transporté d'un point à un autre. Il n'arrive pas alors qu'il entre bientôt dans l'intercessité de la vie courante ; il fait ses besoins, et il a trahi de paralysie, d'arrêt sur place les objets, les biens de tout, et il est, comme il est bon pour ce qu'il est, un véritable bûcheron qui a brisé la famille. Voilà pourquoi des fois nécessaires doivent intervenir, respectueuses à la fois des libertés ouvrières et des nécessités sociales.

Souventement, après la grève, il est bien trop tard, lorsque l'ordre revient, pour M. Le Trocqueur, qui s'est rendu ensuite à la sous-préfecture, où il a reçu la population.

M. LE TROCQUEUR A LANNION

Lannion, 23 mai. — M. Le Trocqueur, ministre des Travaux publics, a été reçu, aujourd'hui, à Lannion, par la Municipalité et les Médaillés Militaires, au milieu d'un enthousiasme indescriptible.

La population ouvrière, notamment, avait tenu à montrer d'une façon très appréciable son attachement sincère au ministre breveté qu'il a préférée de présenter.

Après un verbe d'honneur à la Mairie, un banquet de 300 convives a réuni les Médaillés Militaires et la population. Des discours ont été prononcés, notamment par M. Le Trocqueur, qui s'est rendu ensuite à la sous-préfecture, où il a reçu la population.

MM. RICARD ET LHOPITEAU A AUNEAU

LES FETES DU COMICE AGRICOLE

Chartres, 23 mai. — Bonne la présence de M. Ricard, ministre de l'Agriculture, et de M. Lhopiteau, ministre de la Justice, des fêtes qui ont lieu, aujourd'hui, à Aunay, où il a prononcé sa première séance d'après-guerre du Comice agricole.

Tous les amis d'Eure-et-Loire assistaient à cette importante manifestation. M. Ricard, venu à l'Hôtel de Ville, a rendu hommage à la belle tenue des Municipalités pendant la guerre et rappelé les grands mérites et les sacrifices des agriculteurs pendant les heures douloureuses. Il leur a demandé d'insister leurs efforts pour que le pays puisse jouir pleinement des fruits de la victoire.

Après la distribution des récompenses, un grand banquet a eu lieu.

ACTES DE MALVEILLANCE SUR LE P.O. LES RENTRÉES

Paris, 23 mai. — Des actes de malveillance ont été constatés sur le réseau P.O. près de Férolles, hier soir, vers 20 h. 30. Des pierres ont été lancées sur la locomotive du train de voyageurs 156. Personne n'a été blessé. D'autre part, les fils qui actionnent les signaux ont été coupés sur le mât avancé de Dorat (Haute-Vienne). Une enquête est ouverte.

Le nombre des rentrées augmente de plus en plus tout le réseautage du P.O. D'ailleurs est également très marqué sur le réseau de l'Est, où l'on constate ce matin un chiffre total de 2.000 rentrées, surtout dans le personnel de gare, Gonesse, etc.

DEUX ARRESTATIONS A MENTON

Menton, 23 mai. — Arrêté au château de Decazeville, hier soir, par les mineurs, M. Ricard a été arrêté au moment où il se rendait dans les bureaux de la gendarmerie. Les deux hommes ont été arrêtés au matin de ce jour.

Les mineurs de Montceau-les-Mines ont repris le travail mardi, à condition qu'aucune révolte ne soit prononcée.

LES MINEURS DE MONTCEAU-LES-MINES VONT REPRENDRE LE TRAVAIL

Châlon-sur-Saône, 23 mai. — Les mineurs de Montceau-les-Mines ont décidé de déclarer la reprise du travail mardi, à condition qu'aucune révolte ne soit prononcée.

LES MINEURS DE DECIZEVILLE VOTENT LA CONTINUATION DE LA GREVE

Decizeville, 23 mai. — À la réunion tenue aujourd'hui, par les mineurs en grève, la continuation de la grève a été décidée pour obtenir des compagnies la réparation complète de tous les ouvriers.

UN COMMUNIQUE DE LA FEDERATION DES TRAVAILLEURS DE CHEMINS DE FER

Paris, 23 mai. — La Fédération des travailleurs de chemins de fer communiste la soutient : le Comité exécutif de la Fédération a été en permanence aujourd'hui 23 mai. Des nouvelles qui sont parvenues par télégramme ou lettres ou par voie de délégués, des différents centres des réseaux en lutte, lui confirment la ligne de décision prise hier, par le Comité exécutif de continuer la lutte jusqu'à complète satisfaction.

Dans un ordre du jour des compagnies adressé à leurs personnels, ce décret indique que les dommages infligés au pays par la dissolution des grèves sont tout violente. La Fédération décide à déclarer de toutes façons qu'il est nécessaire que le pays ne souffre pas longtemps de ce résultat dont la durée ne s'explique que par la faute inadmissible du Gouvernement.

REPRISE DU TRAVAIL A TOULON

Toulon, 23 mai. — L'Union départementale des syndicats ouvriers de Toulon et du Var a ordonné à tous les corps de métiers de reprendre le travail. Elle a voté un ordre de jour s'exprimant en ces termes : « Camarades, nous avons été certains par nos réunions que vous avez appris que les cheminots continuent la lutte, mais, forte de votre esprit de discipline, vous exprimerez votre intérêt pour la sécurité publique et les soucis généralement de l'ordre. »

Le maire, M. Depont, a été élu à la tête des syndicats de Toulon et du Var.

Le maire, M. Depont, a été élu à la tête des syndicats de Toulon et du Var.

Le maire, M. Depont, a été élu à la tête des syndicats de Toulon et du Var.

Le maire, M. Depont, a été élu à la tête des syndicats de Toulon et du Var.

Le maire, M. Depont, a été élu à la tête des syndicats de Toulon et du Var.

Le maire, M. Depont, a été élu à la tête des syndicats de Toulon et du Var.

Le maire, M. Depont, a été élu à la tête des syndicats de Toulon et du Var.

Le maire, M. Depont, a été élu à la tête des syndicats de Toulon et du Var.

Le maire, M. Depont, a été élu à la tête des syndicats de Toulon et du Var.

Le maire, M. Depont, a été élu à la tête des syndicats de Toulon et du Var.

Le maire, M. Depont, a été élu à la tête des syndicats de Toulon et du Var.

Le maire, M. Depont, a été élu à la tête des syndicats de Toulon et du Var.

Le maire, M. Depont, a été élu à la tête des syndicats de Toulon et du Var.

Le maire, M. Depont, a été élu à la tête des syndicats de Toulon et du Var.

Le maire, M. Depont, a été élu à la tête des syndicats de Toulon et du Var.

Le maire, M. Depont, a été élu à la tête des syndicats de Toulon et du Var.

Le maire, M. Depont, a été élu à la tête des syndicats de Toulon et du Var.

Le maire, M. Depont, a été élu à la tête des syndicats de Toulon et du Var.

Le maire, M. Depont, a été élu à la tête des syndicats de Toulon et du Var.

Le maire, M. Depont, a été élu à la tête des syndicats de Toulon et du Var.

Le maire, M. Depont, a été élu à la tête des syndicats de Toulon et du Var.

Le maire, M. Depont, a été élu à la tête des syndicats de Toulon et du Var.

Le maire, M. Depont, a été élu à la tête des syndicats de Toulon et du Var.

Le maire, M. Depont, a été élu à la tête des syndicats de Toulon et du Var.

Le maire, M. Depont, a été élu à la tête des syndicats de Toulon et du Var.

Le maire, M. Depont, a été élu à la tête des syndicats de Toulon et du Var.

Le maire, M. Depont, a été élu à la tête des syndicats de Toulon et du Var.

Le maire, M. Depont, a été élu à la tête des syndicats de Toulon et du Var.

Le maire, M. Depont, a été élu à la tête des syndicats de Toulon et du Var.

Le maire, M. Depont, a été élu à la tête des syndicats de Toulon et du Var.

Le maire, M. Depont, a été élu à la tête des syndicats de Toulon et du Var.

Le maire, M. Depont, a été élu à la tête des syndicats de Toulon et du Var.

Le maire, M. Depont, a été élu à la tête des syndicats de Toulon et du Var.

Le maire, M. Depont, a été élu à la tête des syndicats de Toulon et du Var.</